

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 46 (1982)
Heft: 183-184

Artikel: L'h dit "aspiré" et l'h muet dans un essai de réforme du système graphique au XVIIe siècle (Poisson 1609) : approche de l'évolution ultérieure
Autor: Pasques, Liselotte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'H DIT «ASPIRÉ» ET L'H MUET DANS UN ESSAI DE RÉFORME DU SYSTÈME GRAPHIQUE AU XVII^E SIÈCLE (POISSON 1609). APPROCHE DE L'ÉVOLUTION ULTÉRIEURE

« Je me suis toujours éforsé en tous les écris qe jé fés de ni plaser lettre inutile, ou superflue, ou usurpée. [...] Car les lettres simplement prizes, en leur son propre et naturel, et ainsi q'il convient plasées : d'elles maemes nous aideront à la prononsiassion », Poisson, Introduction, pp. 5 et 6 ⁽¹⁾.

Partant de tels principes d'économie pour la transcription graphique des sons, au début du XVII^e siècle, il nous a paru intéressant d'examiner la position de Poisson par rapport au traitement de l'h dit « aspiré » ⁽²⁾ et de l'h « muet », qui a suscité tant de commentaires, souvent contradictoires chez les grammairiens depuis Palsgrave 1530 et qui n'est pas sans poser de problème encore en français contemporain.

(1) Robert Poisson, *Alfabet nouveau de la vrée et pure ortografe fransoize*, Paris, 1609, chez Jaques Planchon, Slatkine Reprints, Genève, 1972. — Dans un index de 3.454 mots, classés par ordre alphabétique, Poisson oppose son modèle graphique ou « Nouvelle ortografe » à la « uieille ortographe » en usage, du type *harenjère* non *harengere*, *hâle* non *hasle*, *'erbe* non *herbe*, *'ermitaje* non *hermitage*, etc.

(2) *h* dit « aspiré ».

— 1. *Terminologie*. Nous pensons qu'il est préférable d'utiliser le terme dit « aspiré » pour souligner, une fois pour toutes, que la prononciation du phonème *h* ne correspond pas à une réalité aspirée, le terme étant lié à une impression auditive. Au XVI^e siècle, par exemple, l'aspiration a pu être comparée à l'halètement du chien ; ainsi Rambaud 1578 (cité par Thurot, t. II, p. 392) : « Veu que l'homme *aspire* à la façon d'un chien qui a couru, a esté necessaire un signe, note ou lettre par et moyennant lequel icelle *aspiration* fust représentée. » Nicot 1606 (6), sous *haut* : « Le françois le prononce de plus forte haleine et par *aspiration*. »

— 2. *Nature phonique du h*. — *h* prononcé correspond à une *consonne constrictive laryngale sourde*. Cf. G. Straka, « Respiration et phonation »,

Nous examinerons successivement :

- *Le traitement de l'h dit « aspiré » et de l'h muet dans la réforme proposée par Poisson*
 - à l'initiale des mots,
 - à l'intérieur des mots (voir tableau récapitulatif, p. 345),
 - et dans certains cas résiduels.
- *Une approche du traitement de h dit « aspiré » et de h muet, du XVII^e siècle à nos jours ; en particulier le peu d'impact qu'a eu sur ce point toute proposition de réforme, en dépit des problèmes dénoncés à intervalles réguliers par les grammairiens, et qui, à trois siècles de distance, restent encore, en quelque sorte, les nôtres.*

LE TRAITEMENT DE L'H DIT « ASPIRÉ » ET DE L'H MUET D'APRÈS L'ALFABET NOUVEAU DE LA VRÉE ET PURE ORTOGRAFE FRANSOIZE, DE POISSON 1609

Si Poisson n'apporte aucune précision quant à la nature proprement dite de l'h « aspiré », sinon qu'il ne « l'aplique jamés, aus dixions non aspirées, et ou elle n'a sa valeur », il en atteste néanmoins l'existence effective dans la prononciation, ce son faisant partie intégrante de l'identité phonique du mot, cf. p. 11 : « Hé ou h i aet comme lettre

dans *Les sons et les mots*, Klincksieck, 1979, pp. 39 et 45 : « [...] on entend le bruit de frôlement contre les bords des cordes vocales pendant l'émission de *h* (par exemple en anglais, en allemand, dans les patois français de Lorraine, dans les Vosges, de Normandie, en breton, en basque, etc.). [...] ; cette consonne qui n'a pas d'articulation buccale à proprement parler [...] se forme uniquement dans le larynx et s'appelle *constrictive laryngale ou glottale*. — Il existe également un *h* sonore, constrictive laryngale, sans articulation buccale, en tchèque, en ukrainien, en arabe, en anglais, et en allemand à l'intervocalique par exemple, *Hoheit*, tandis que *h* initial est sourd. »

— 3. *L'h dit « aspiré » chez Poisson.* — Poisson mentionne en tête de son ouvrage « par Robert Poisson equier (Auville) de Valonnes en Normandie ». La prononciation de l'h chez Poisson représente incontestablement un trait normand, que R. Lepelley signale encore de nos jours dans *Le parler normand du Val de Saire*, Cahier des Annales de Normandie N° 7, 1974, p. 60 et ss.

autant nésécère q'auqune, d'autant que⁽³⁾ nous avons meins mos, qi sans elle ne se prononsent : comme seus si, *haie*, *héraut*, *haine*, *hardi*, *hure* et *hoqet* ».

Inversement, soucieux de l'adéquation du rapport graphie-phonie, Poisson supprime l'*h* non prononcé, dit « muet », étymologique dans les exemples ci-dessous ; p. 11 : « j'écri 'onneur et non *honneur*, 'ommaje et jamais *hommaje*, éritaje et non *heritaje*, abile, et nul fois *habile*, eure non *heure*, eureus non *heureus*, 'omme non *homme*, seus qui la joutent en tez mos ne sauroient aleg'er d'excuze ». Une apostrophe placée en tête de la voyelle initiale signale, en principe, la suppression de la lettre *h*, sans que ce soit, pour autant, systématique : comparer 'onneur et eure dans l'Introduction, 'eure à l'ordre alphabétique.

• *h* dit « aspiré » à l'initiale

Parmi les mots que Poisson note avec un *h* dit « aspiré » on compte essentiellement des mots d'origine germanique.

— Sur les 30 entrées avec *h* prononcé à l'initiale, on relève 25 mots d'origine germanique : *hardilh'on* (du francique **hart* « filasse », à remarquer la prononciation avec *l* mouillé, noté par *lh'*) ; *haïr* (du francique **hatjan*), *haïe* (du norois *hagi*⁽⁴⁾ « pâturage » et « pièce de terre enclose », où *i* avec un accent circonflexe correspond à la notation de yod, [hajə]) ; *haître* non *hestre* (du francique *hestre* « jeune arbre » ; la graphie *ae* substituée par Poisson à *es* tend à noter [ɛ:] ouvert long, l'*s* amuïe étant notée par l'accent circonflexe sur le *t*) ; *haeron* (du francique *haigiro*).

— 3 mots d'origine latine, sans *h* étymologique : *hautein* non *haul-tain* (dérivé de *haut*, du latin *altus* « haut » croisé avec le francique *hok*, v. FEW 1, 79 a ; BW, cf. encore en allemand moderne *hoch*) ; *hurler* (du latin populaire **urulare* avec dissimilation des deux *l* du latin classique

(3) Pour les différents points de la réforme graphique de Poisson et l'emploi concurrent, dans son propre usage orthographique, de certains traits de l'ancienne orthographe et de la nouvelle, cf. L. Pasques, « Une réforme graphique à l'aube du XVII^e siècle » (à paraître) ; c'est ce qui explique le maintien de graphies *qu* (« d'autant que ») à côté de la graphie simplifiée *q*, du maintien de *ai* (dans « jamais », p. 2) à côté de la graphie simplifiée en *é*, « *jamés* non *iamais* » recommandée dans le corps de l'ouvrage.

(4) Cf. Lepelley, *op. cit.*, p. 355.

ululare), et *hupe* (du latin *upupa*), avec un *h* probablement d'origine onomatopéique et expressive (FEW 14, 57 b ; BW) ⁽⁵⁾.

— 1 mot d'origine arabe par croisement avec l'espagnol, *hazard* non *hasard* (Poisson remplace régulièrement *s* intervocalique par la graphie phonétique *z*, qui est d'ailleurs ici également étymologique, cf. en espagnol *azar*). Robert Estienne 1549 et Nicot 1606 ⁽⁶⁾ retiennent les deux graphies, *z* ou *s* ; le Dictionnaire de l'Académie de 1694 et 1718 écrit *hazard* ; en 1740 *hasard* et recommande la prononciation avec *h* aspiré.

— 1 mot d'origine onomatopéique, *hoquet* (avec remplacement de *qu* par la graphie simplifiée *q*).

• Suppression de *h* muet à l'initiale

Dans les 39 entrées où Poisson a supprimé l'*h*, il s'agit essentiellement d'*h* étymologique latin (32 cas), du type '*eure* non *heure* (latin *hōra*), '*istoire* non *histoire* (latin *histōria*), '*ospital*, '*ôtel* non *hospital*, *hostel* (latin *hospitāle*, le premier avec maintien de l'*s* prononcé, le second avec amuïssement de l'*s*) ; dans d'autres cas Poisson supprime l'*h* étymologique qui devait transcrire l'esprit rude du grec ancien, ainsi '*ipotèque* non *hippotecque* (du latin juridique *hypothēca*, emprunté au grec *hupothêkê* ; avec en particulier les graphies simplifiées *i* et *t* à la place des lettres grecques *y* et *th*) ; voir aussi '*ipocrizie* non *hipocrisie* (du latin *hypocrisia*, d'origine grecque).

A noter également la suppression d'un *h* graphique dans *ébène* non *hesbene* (l'*h* étant attesté dans la variante latine *hēbēnum* « ébène », à côté de *ēbēnum* emprunté au grec *ebenos*, sans esprit rude, forme elle-

(5) Dictionnaires étymologiques consultés :

— FEW, Wartburg (W. von), *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Tübingen, J. C. B. Mohr, puis Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1946, 23 vol., réimpr. de la 1^{re} éd. 1922.

— BW, Bloch (O.), Wartburg (W. von), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, P.U.F., 1968 ; 5^e éd. rev. et augmentée par W. von Wartburg.

(6) — Estienne (R.), *Dictionnaire françoislatin*, 2^e éd. 1549, Slatkine Repr., Genève, 1972 ; 1^{re} éd. 1539-1540 (R.E. 1549).

— Nicot (J.), *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, D. Douceur, 1606 (N. 1606).

— *Le Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, J. B. Coignard, 1694 ; (Ac. 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1935).

même empruntée à l'égyptien *hbnj* (7), avec *h* consonne). Ainsi Robert Estienne et Nicot enregistrent les deux graphies *ebene* et *hebene*, restreintes à *ebene* dans Académie 1694 (*ébène* dans Académie 1740).

Enfin il faut signaler que la suppression de *h* étymologique proposée par Poisson pour *'orée* non *horee* (*horee* ou « ondee d'eau » que Robert Estienne et Nicot rapprochent du latin *hōra*, « pluviosa tempestas *ad horam durans* », « qui dure une heure ») entraîne une triple homonymie et homographie avec l'*orée* « du bois » (latin *ora* « lisière »), et le participe passé masculin et féminin *oré(e)* du verbe *orer* « prier », les trois formes *horée*, *orée*, *orer* étant enregistrées chez Nicot 1606 et Cotgrave 1611 (8).

— *Suppression de h diacritique (4 cas)*

Poisson supprime systématiquement l'*h* graphique, non étymologique, qui a été introduit en moyen français comme lettre diacritique à l'initiale des mots commençant par *u* (et par *i*), pour empêcher la lecture par *u* consonne = [v] (et *i* consonne = [ʒ]), du type *huit* (latin *octo*), *huile* (latin *oleu*), où la graphie *h* permettait également d'éviter la confusion avec les anciens homographes *uit* « (il) vit », *uile* « vil, vile » ; d'où la nouvelle orthographe proposée par Poisson : *'üitième* non *huictiesme*, *'üissier* non *huissier*, *'üisseries* non *huisseries* (latin **ustium* « porte »), *'üitres* non *huistres* (latin *ōstrea*), le tréma sur *ü* servant à noter la disjonction de *ü* et *i* voyelles.

— *Suppression de la lettre h analogique*

Dans *'ermitage* non *hermitage* (du latin *eremita*, emprunté au grec *erēmitēs*, sans esprit rude, « qui vit dans la solitude », v. FEW 3, 236 b ; BW), Poisson supprime l'*h* qui a été introduit dans l'ancienne orthographe, vraisemblablement par analogie avec le latin *hērēs*, *-ēdis* « héritier », d'où *héritage*, *héritier*, où *h* étymologique a été conservé. Robert Estienne dès 1549 recommande la suppression de cet *h* qui néanmoins est encore noté dans Académie 1878 : *hermite* et *hermitage* à côté de la graphie simplifiée *ermite*, *ermitage*.

— Le maintien de *h* consonne prononcée et d'autre part la suppression de *h* étymologique entraînent une opposition graphique et

(7) Cf. Chantraine (P.), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1968.

(8) Cotgrave (R.), *A dictionarie of the french and english tongues*, Londres, 1611, reproduit par l'Université de South Carolina Press, 1968.

phonologique intéressante : *hôte/ote*, [hɔt]/[o:t], avec simplification de la consonne double dans le premier terme (« non *hotte* »), le second notant l'ancienne forme *oste* nom masculin, du latin *hospite* « hôte », avec suppression de l'*h* muet et remplacement de *s* étymologique non prononcé par un accent circonflexe sur le *t*, qui sert à noter la durée longue de la voyelle et le timbre postérieur de [o] ⁽⁹⁾.

• **h dit « aspiré » à l'intérieur du mot**

Dans le corps des mots composés, Poisson conserve d'une façon générale l'*h* prononcé dans le mot simple, en particulier dans le cas de mots d'origine germanique.

— Ainsi *éhonter* non *eshonter* (du francique **haunipa*, avec introduction de l'accent aigu) ; *enhaïr* non *enhayr* (du francique *hatjan*, avec *ï* tréma, à la place de *y*) ; *enharnaer* et *déharnaé* (avec la racine du germanique **har* « armée », voir en allemand *das Heer* « l'armée », avec remplacement systématique du digramme ambigu *ch* par le signe *œ* avec la valeur [ʃ]) ; *souhet* non *souhait* (d'un francique **hait* « vœu » encore conservé dans l'allemand *Verheissung* « promesse »), avec la graphie simplifiée *e* à la place de *ai*.

— L'*h* dit « aspiré » est conservé également dans *eahuant* non *chathuant*, faussement rapproché de *chat* et *huer*, dérivé de l'interjection *hue* (XII^e siècle, BW) où l'*h* est d'origine onomatopéique et expressive ; la graphie simplifiée de Poisson 1609 correspond très exactement à la remarque faite plus tard par Académie 1694 sous *chat-huant* (avec trait d'union) : « Le *t* de la première syllabe ne se prononce pas et l'*h* de la seconde est aspirée. »

— A noter, enfin, la prononciation d'un *h* d'origine latine, dans *apréhension* non *apprehention* (emprunté du latin *apprehensio*, avec simplification de la consonne double *pp*, introduction de l'accent aigu sur l'*é* de la 2^e syllabe, et remplacement de la graphie analogique *t* par *s*). Mézeray 1673 ⁽¹⁰⁾, dans les *Observations sur l'orthographe de la lan-*

(9) Cf. Straka (G.), « Durée et timbre vocaliques : observations de phonétique générale appliquées à la phonétique historique des langues romanes », dans *Les sons et les mots*, op. cit., pp. 179 et ss.

(10) Beaulieux (Ch.), *Observations sur l'orthographe de la langue françoise*, transcription, commentaire et fac-similé du manuscrit de Mézeray, 1673, et des critiques des commissaires de l'Académie, Paris, Champion, 1951.

que françoise : p. 200, note : « Remarquez que l'h se prononce fortement au milieu de ces mots, *apprehender*, *apprehension*, *apprehensif*, *reprehension* » ; à quoi Tallemand Laisne, commissaire de l'Académie, répond : « Non pas si fortement mais il faut que l'h se fasse sentir. »

• Suppression de h muet à l'intérieur du mot

Inversement, Poisson supprime d'une façon générale, à l'intérieur du mot, l'h étymologique latin, maintenu cependant en français contemporain.

Ainsi *éxaler*, *éxéréder*, *éxibision*, *éxorter* non *exhaller*, *exhereder*, *exhibition* ; voir aussi *inibision* non *inibition* (sic) (latin *inhibitio*), *inumein* non *inhumain* (latin *inhūmānus*), *inabile* non *inhabille* (latin *inhabilis* « difficile à manier » ; *dézabilh'er* non *deshabiller* (réfection du m. fr. *desbillier* d'après *habiller* sous l'influence de *habit*, latin *habitus* avec h étymologique, v. FEW 1, 368 d ; BW) ; à noter dans la graphie de Poisson l'introduction d'un accent aigu sur é, la notation de s intervocalique par z et de l mouillé par lh'.

Poisson supprime de même l'h diacritique qui servait, à l'intérieur d'un mot, à noter la disjonction des graphèmes ; ainsi dans *tráir*, *traïson* non *trahir*, *trahison* (latin *tradere* « livrer »), un h, non étymologique, a été introduit pour noter les voyelles a - i en hiatus ; Poisson remplace cet h successivement par un accent aigu sur á dans le premier mot, par le tréma sur ï dans le second, signes de disjonction dont on regrettera l'emploi concurrent, le tréma étant particulièrement adapté à la notation de la disjonction.

• Cas résiduels

En dépit de ces interventions graphiques, systématiques et simplificatrices, il reste cependant quelques inconséquences chez Poisson, liées peut-être au poids de l'usage ou simplement à quelques oublis.

Ainsi, parallèlement à *tráir*, *traïson*, Poisson maintient, avec un h diacritique intérieur, *envahir* (latin populaire **invadire*) qui n'était certes jamais prononcé, maintenu sans doute par oubli ou par le poids de l'usage ; voir Robert Estienne et Nicot *enuahir*, et depuis Académie 1694 *envahir*.

Dans *subhastassion* non *subhastation* « vente à la criée » (emprunté au latin *subhastatione(m)*, *subhastare* « vendre à la criée »), le maintien

de *h* étymologique est sans doute un simple oubli, lié à l'emploi essentiellement graphique du mot comme terme juridique. (Aucune remarque de prononciation dans le Dictionnaire de l'Académie.)

A noter enfin la graphie *'heritaje* non *heritage*, p. 60, où l'apostrophe devait noter la suppression de *h* étymologique, maintenu par une erreur sans doute typographique, le mot étant situé, à l'ordre alphabétique, entre *'éritier* non *heritier* (latin *hereditarius*) et *'érédital* non *hereditat* (de *heres*, *heredis* « héritier ») (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

APPROCHE DU TRAITEMENT DE L'H DIT « ASPIRÉ » DU XVII^e SIÈCLE A NOS JOURS

• *h* « consonne », prononcée, fin XVI^e et XVII^e siècles

h dit « aspiré » ou *h* « consonne » comme l'appelle Vaugelas⁽¹¹⁾, à la suite de Ramus, était effectivement prononcé aux XVI^e et XVII^e siècles ; d'après Meigret 1542⁽¹²⁾, p. 63, *h* était prononcé avec une certaine force : « [...] c'est une moquerie de penser qu'*h* amollisse une voix. Car au contraire elle luy donne vehemence, comme vous voyez en *home* [il s'agit vraisemblablement de *heaume*, avec la graphie simplifiée *o*], *hallebarde*, *hallectret* » (même attestation dans Nicot 1606). Péletiers 1550⁽¹³⁾ proposait déjà la suppression de *h* muet, mais le maintien de *h* dit « aspiré » « [...] parce que la prolation [c'est-à-dire la prononciation] l'à conseilhè ».

Vaugelas précise que lorsque *h* est prononcé, il a les propriétés de toute consonne, c'est-à-dire, d'empêcher l'*élision* de la voyelle finale d'un mot avec l'initiale du mot suivant et la *liaison* de la consonne

(11) Vaugelas (Cl. Fabre de), *Remarques sur la langue françoise*, Paris, 1647, chez la Veuve Iean Camusat, fac-similé de l'édition originale, Librairie Droz, 1934 ; pp. 194-201, « H, aspirée, ou consone, et H, muëtte. »

(12) Meigret (L.), *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise*, Paris, 1542, chez Denis Ianot imprimeur et libraire, Slatkine Repr., Genève, 1972.

(13) Péletier du Mans (J.), *Dialogue de l'ortographe e prononciation françoese*, Poitiers, 1550, Slatkine Repr., Genève, 1964, p. 142.

h dit « aspiré » et *h* muet chez Poisson 1609

position	phonème	graphème correspondant	nouvelle orthographe	vieille orthographe	réformes de Poisson
	h	h	haïe	non haye	maintien de <i>h</i> prononcé
à l'initiale	—	' —	'eur	non heure (latin <i>hōra</i>)	suppression de <i>h</i> étymologique, signalée de façon non systématique par l'apostrophe
	—	' —	'üitième	non huictiesme (dérivé du latin <i>octo</i>)	suppression de <i>h</i> diacritique
à l'intérieur du mot	h	h	apréhension	non apprehension (latin <i>apprehensio</i>)	maintien de <i>h</i> prononcé
	—	—	inumein	non inhumain (latin <i>inhūmānus</i>)	suppression de <i>h</i> étymologique
	—	' —	tráir	non trahir (latin <i>tradere</i>)	suppression de <i>h</i> diacritique, l'accent aigu sur <i>á</i> servant à signaler l'hiatus <i>a-i</i>

finale du mot qui précède avec le mot suivant : *le | combat d'où le | hazard* sans élision, *les combats d'où les | hazards* sans liaison (Vaugelas note l's intervocalique par z) ;

cf. p. 198 : « L'h, est ou consone, ou müette ; Si elle est müette, il la faut considerer aux mots comme si elle n'y estoit point ; Si elle est consone, il faut faire deux choses, l'vne, l'aspirer, & l'autre, y observer tout ce qui s'observe avec les autres consones. »

Il apparaît cependant, d'après les témoignages des grammairiens, que, dès le XVI^e siècle, *h* « consone » n'était pas prononcée dans certaines régions, dans certains dialectes, voire même à Paris. Dolet 1540 parle de la « faulte enorme » de prononcer sans grande aspiration, « de laquelle faulte sont pleins les Auvergnats, les Prouençaulx, les Gascons et toutes les prouinces de la langue d'oc, car pour le *haren*, ilz disent *l'aren* [avec élision] pour *des haren*s, ilz disent *des arens* [avec liaison] », cf. Thurot, II, pp. 395 et ss. ⁽¹⁴⁾. Bèze 1584 mentionne la Bourgogne, le pays de Bourges, Le Lyonnais. Vaugelas 1647, p. 196 : «[...] il faut aspirer l'h, à quoy ceux des Prouinces qui parlent mal, sur tout de là Loire, ne songent point. » Mézeray 1673, p. 200 : «[...] l'h aspire fort, quoyque les gents des provinces d'outre Loire et des pays tirant vers le Lyonnais mesme les Parisiens l'abolissent [...] et disent : *cela est onteux* (sic), *le fils d'Henry*, *il porte l'halebarde*, etc. » Ménage 1675 ⁽¹⁵⁾, p. 214, dénonce avec véhémence les prononciations avec élision et liaison, à propos de mots à initiale en *h* « consone » : « Cette vicieuse façon de prononcer a passé depuis quelques années jusques à Paris. J'y ay souvent oui dire à des personnes savantes, et de la plus haute qualité, *môn harangue*, *mon haquenée*, *l'Hollande*, *l'hazard*, *l'hallebarde*, *le regne d'Henry quatre*. »

• *h* dit « aspiré », employé comme signe de disjonction

Si la prononciation de *h* consone a été maintenue dialectalement, dans le normand par exemple, il semble cependant qu'au cours des XVII^e et XVIII^e siècles il y ait eu une nette tendance à ne plus prononcer le phonème *h* en français, cette lettre ayant été maintenue dans

(14) Thurot (Ch.), *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, Impr. Nat., 1881-1883, t. I et II.

(15) Ménage, *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise*, 2^e éd., chez Cl. Barbin, Paris, 1675.

l'écriture avec la seule fonction de signe de disjonction. Lartigaut 1669⁽¹⁶⁾ propose la suppression de *h* étymologique et définit l'*h* dit « aspiré » en fonction de sa propriété de disjonction, p. 15 : « [...] au comancement du mot èle empêche l'élizion ou l'apostrofe, et la liêzon de la consone précédante : [...] ce serêt une faute de dire *cet heros*, *l'honte*, *êtr' hanté*, *s'hater*... » Il reconnaît cependant une aspiration, en finale, dans les interjections, p. 16 : « [...] à la fin, èle marque une aspiracion forte ; comme danz ces mots : *ah ! eh ! vah ! oh !* » D'Olivet 1767⁽¹⁷⁾ dans le chapitre « De l'Aspiration », définit l'*h* dit « aspiré », en français, uniquement en fonction de ses propriétés de disjonction, p. 395 : « Quoi qu'il en soit, la langue Françoisie qui n'aime et ne cherche rien tant que la douceur, n'attribue nul autre effet à l'aspiration, que celui de communiquer à la voyelle aspirée les propriétés de la consone [...]. Ainsi quoiqu'on prononce *u-n-abeille*, *dèz-abeilles*, on dira sans élision, *une haquenée* ; et sans liaison *des haquenées*. »

• Confusion entre *h* dit « aspiré » et *h* muet

« Rien ne seroit plus simple, plus aisé à concevoir, si l'*H* étoit toujours dans notre écriture le signe de l'aspiration. Mais nos peres l'ont reçue comme signe d'étymologie dans une infinité de mots où elle demeure absolument muette », poursuit d'Olivet, *op. cit.*, p. 395.

D'Olivet souligne ici un problème qui demeure vrai pour l'usager du français contemporain (qui est plus crucial encore pour l'étranger qui parle français), c'est de repérer dans un mot à l'initiale en *h*, s'il s'agit d'un *h* dit « aspiré » ou d'un *h* muet.

Si les dictionnaires du français contemporain⁽¹⁸⁾ recommandent avec un *h* dit « aspiré » *hernie*, *homard*, *hors-d'œuvre*, etc., dans le

(16) Lartigaut (A.), *Les progrès de la véritable orthographe ou l'orthographe francèze fondée sur ses principes*, Paris, 1669, Slatkine Repr., Genève, 1972.

(17) D'Olivet (Abbé), *Remarques sur la langue françoise*, « Prosodie françoise », 1767, à la suite des *Synonymes françois*, par l'Abbé Girard, chez Plomteux, Liège, 1775.

(18) Dictionnaires du français contemporain consultés :

— Martinet (A.), Walter (H.), *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, France-Expansion, Paris, 1973.

— *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1977 (Pt Rob.).

— *Petit Larousse Illustré*, Paris, Larousse, 1980 (P.L.I.).

— *Grand Larousse de la langue française*, 7 vol., Paris, Larousse, 1971-1978 (G.L.L.F.).

La difficulté de distinguer l'h dit « aspiré » de l'h muet s'accroît encore au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle, lorsqu'en français, la prononciation du h dit « aspiré » (conservée dialectalement et encore aujourd'hui régionalement en Lorraine, en Alsace, en Normandie, etc.) tend à disparaître, le signe étant maintenu pour noter, comme une consonne, les propriétés de disjonction, c'est-à-dire empêcher, à l'initiale, l'élision et la liaison.

Trois siècles plus tard, après quatre propositions de réforme plus ou moins récentes comprenant entre autres la suppression de h muet (les projets de Firmin-Didot 1868, la Commission Brunot 1906, Damourrette 1939, Bruneau-Pernot 1948, ainsi que des publications en orthographe réformée, comme par ex. la *Revue des Langues romanes*, dirigée par Maurice Grammont, auteur de l'ouvrage, en orthographe réformée, *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, Paris 1904, ou encore J. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, Montpellier 1941, etc.)⁽²¹⁾, l'usager du français contemporain tend à hésiter devant un mot à initiale en h, si cet h est muet (et admet l'élision et la liaison) ou si, au contraire, il s'agit de h dit « aspiré ».

Il est vrai que Vaugelas, à son époque, pensait pouvoir cerner le problème, qui ne toucherait en quelque sorte que « les gens de Prouince » et les « Estrangers », *op. cit.*, p. 194 : « Les lieux où l'on parle bien françois, n'ont pas besoin de cette remarque ; car on ne manque jamais d'y prononcer l'vne & l'autre h, comme il faut. Mais elle est extrêmement nécessaire aux autres Prouinces, qui font la plus grande partie de la France, & aux Estrangers. »

A l'heure actuelle, les hésitations du type l'*hiatus* / le | *hiatus* existent à tous les niveaux de langue.

(21) Cf. Porquet (A.), *Les grands projets de réforme orthographique de Firmin Didot à nos jours*, Paris, 1973, thèse dactylographiée ; à noter, par ailleurs, que la suppression de h dans les lettres grecques *ph*, *rh*, *th* et *ch* — avec certaines réserves — est inscrite dans l'ensemble des projets de réforme, y compris celui de Dauzat 1953 et du rapport Beslais 1965.

Voir aussi

— Catach (N.), « Un point d'histoire de la langue : la bataille de l'orthographe aux alentours de 1900 », *Le français moderne*, avril 1963, pp. 111-120 ; oct. 1965, pp. 295-300 ; avr. 1966, pp. 137-144 ; oct. 1967 ; juil. 1971. Cf. aussi : « La bataille de l'orthographe aux alentours de 1900 » dans Brunot F., *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin, t. XIV (à paraître).

Si *un* | *hors-d'œuvre*, *des* | *handicapés*, *les* | *haricots* s'entendent avec liaison et élision, soit comme des régionalismes, soit comme des vulgarismes, soit comme des erreurs faites par des étrangers, ces hésitations, cependant, ne sont pas sans gagner du terrain chez l'usager du français contemporain.

C.N.R.S., Paris.

Liselotte PASQUES